

**CENTRE HOSPITALIER
"Antoine Gayraud"
11890 CARCASSONNE CEDEX 09**

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES

CORPS DES MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE

3 POSTES

Un concours sur titres en vue de pourvoir 3 postes vacants de manipulateur d'électroradiologie médicale aura lieu prochainement au Centre Hospitalier de Carcassonne.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale sont recrutés par voie de concours sur titres parmi les candidats titulaires du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie ou du brevet de technicien supérieur d'électroradiologie médicale ou, du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Etre âgé de 45 ans au plus au 01-01-2008
(la limite d'âge est reculée ou supprimée conformément aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur)

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION DOIVENT COMPORTER :

Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité,
Une lettre de motivation,
Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées, et les périodes d'emploi,
Le diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie, titre équivalent ou copie certifiée conforme

ET DOIVENT ETRE ADRESSES A :

Monsieur le Directeur
Direction des Ressources Humaines et de la Politique Sociale
Centre Hospitalier A Gayraud
Route de Saint Hilaire
11890 CARCASSONNE Cédex 09

Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication au recueil des actes administratifs de la région et auprès duquel peuvent être obtenus tous renseignements complémentaires pour la constitution des dossiers, date et lieu du concours.

Fait à CARCASSONNE, le 27 Juin 2008

La Directrice des Ressources Humaines et de la Politique Sociale,

D. SAUVAIRE

0031

**CENTRE HOSPITALIER A.Gayraud
11890 CARCASSONNE CEDEX 09**

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES TECHNICIENS DE LABORATOIRE**

Un concours sur titres est ouvert au Centre Hospitalier de Carcassonne en vue de pourvoir un poste de technicien de laboratoire vacant dans l'établissement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Peuvent faire acte de candidature, les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants :

- 1° Le diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou de technicien en analyses biomédicales,
- 2° Le diplôme universitaire de technologie, spécialité Biologie appliquée, option Analyses biologiques et biochimiques,
- 3° Le brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques,
- 4° Le brevet de technicien supérieur biochimiste,
- 5° Le brevet de technicien supérieur de biotechnologie,
- 6° Le brevet de technicien supérieur agricole, option Laboratoire d'analyses biologiques ou option Analyses agricoles, biologiques et biotechniques,
- 7° Le diplôme de premier cycle technique Biochimie-biologie du Conservatoire national des arts et métiers,
- 8° Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité Analyses des milieux biologiques, délivré par l'université de Corte,
- 9° Le diplôme de technicien supérieur de laboratoire Biochimie-biologie ou le diplôme de technicien de laboratoire Biochimie-biologie clinique délivré par l'Ecole supérieure de technicien Biochimie - biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon,
- 10° Le certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail.

DOSSIERS D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription doivent comporter :

- Une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae,
 - Le diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou l'un des diplômes supra-indiqués,
 - Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ou d'une pièce justifiant de la qualité de ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté Economique Européenne,
- et doivent parvenir dans un délai de **deux mois** à compter de la publication au recueil des actes administratifs des préfectures des départements de la région Languedoc-Roussillon à :

Monsieur le Directeur
Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier A Gayraud Route de Saint Hilaire
11890 CARCASSONNE Cédex 09

après duquel peuvent être obtenus tous renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, date et lieu du concours.

Fait à CARCASSONNE, le 27 Juin 2008.
La Directrice des Ressources Humaines
et de la Politique Sociale,

D. SAUVAIRE

**CENTRE HOSPITALIER
"Antoine Gayraud"
11890 CARCASSONNE CEDEX 09**

**AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
CORPS DES PREPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIERE
1 POSTE**

Un concours sur titres pour le recrutement d'un préparateur en pharmacie au Centre Hospitalier de Carcassonne sera organisé dans l'établissement en 2008.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les préparateurs en pharmacie hospitalière sont recrutés par voie de concours sur titres parmi les candidats titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière.

LES DOSSIERS D'INSCRIPTION DOIVENT COMPORTER :

- 1 - Un justificatif de nationalité,
 - 2 - Une lettre de motivation,
 - 3 - Un curriculum vitae indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées, et les périodes d'emploi, auquel seront jointes, le cas échéant, les attestations des employeurs successifs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.
 - 4 - Les diplômes et certificats dont ils sont titulaires,
 - 5 - Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois de date,
 - 6 - Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires,
 - 7 - Un certificat médical délivré en application de l'article 10 du décret du 19/04/1988,
- Les pièces énumérées aux alinéas 5, 6, 7 pourront être fournies après admission définitive au concours sur titres; les candidats produiront lors de leur inscription une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils remplissent les conditions exigées pour l'inscription au concours sur titres. Toute fausse déclaration entraînera la radiation de la liste des candidats reçus au concours sur titres.

ET DOIVENT ETRE ADRESSES DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DES PREFECTURES DES DEPARTEMENTS DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON A :

Monsieur le Directeur
Direction des Ressources Humaines
Centre Hospitalier A Gayraud
Route de Saint Hilaire
11890 CARCASSONNE Cédex 09

après lequel tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus pour la constitution du dossier, date et lieu du concours.

Fait à Carcassonne, le 27 Juin 2008,
La Directrice des Ressources Humaines et de la Politique
Sociale,

Dominique SAUVAIRE

MONTPELLIER, LE 23 JUN 2008

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES

CADRE DE SANTE

FILIERE INFIRMIERE

1 POSTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

LES CANDIDATS TITULAIRES
DES DIPLOMES OU TITRES REQUIS POUR ETRE RECRUTES DANS LES CORPS REGIS PAR LE
DECRET

N° 88-1077 DU 30 NOVEMBRE 1988

ET DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE OU CERTIFICAT EQUIVALENT
AYANT EXERCE DANS LE CORPS CONCERNE OU EQUIVALENT DU SECTEUR PRIVE
DURANT

**AU MOINS 5 ANS A TEMPS PLEIN OU UNE DUREE DE 5 ANS
D'EQUIVALENT TEMPS PLEIN AU 1^{er} JANVIER 2008**

LA DEMANDE DE PARTICIPATION EST A **DEMANDE A**

Contact

Jocelyne TERME ☎ 04.67.33.88.09

Service Concours et Examens
Institut de formation et des Ecoles
1146, avenue du Père Soulas
34295 Montpellier cedex 05

Retrait de la demande jusqu'au 23 août 2008

Clôture des inscriptions le 27 août 2008

MONTPELLIER, LE 23 JUIN 2008

CONCOURS INTERNE SUR TITRES

CADRE DE SANTE

FILIERE INFIRMIERE

10 POSTES

FILIERE MEDICO-TECHNIQUE

(MANIPULATEUR D'ELECTORADIOLOGIE MEDICALE)

1 POSTE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

• LES FONCTIONNAIRES HOSPITALIERS

- TITULAIRES DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE
- COMPTANT AU 1^{ER} JANVIER 2008 AU MOINS 5 ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS LE CORPS DE LA FILIERE INFIRMIERE ET DE LA FILIERE MEDICO-TECHNIQUE.

• LES AGENTS NON TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- TITULAIRES DE L'UN DES DIPLOMES D'ACCES A L'UN DES CORPS PRECITES
- ET DU DIPLOME DE CADRE DE SANTE
- AYANT ACCOMPLI AU MOINS 5 ANS DE SERVICES PUBLICS EFFECTIFS EN QUALITE DE PERSONNEL DE LA FILIERE INFIRMIERE ET DE LA FILIERE MEDICO-TECHNIQUE, AU 1^{ER} JANVIER 2008.

NB : Les candidats titulaires des certificats cités à l'article 2 du décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé sont dispensés de la détention du diplôme de cadre de santé pour se présenter au concours sur titres.

LA DEMANDE DE PARTICIPATION EST A DEMANDER
A

Contact

Jocelyne TERME ☎ 3.88.09

Service Concours et Examens
Institut de Formation et des Ecoles
1146, avenue du père soulas
34295 MONTPELLIER CEDEX 05

Retrait de la demande jusqu'au 23 août 2008

Clôture des inscriptions le 27 août 2008

LE DIRECTEUR ADJOINT
DE LA FORMATION ET DES ECOLES

signé
G. BOURROUNET